



Pour présenter l'épreuve pratique de tir et tenter de la réussir,
il faut au **MINIMUM** savoir et surtout **appliquer** ce qui suit :

- Vous devez être en possession des documents suivants :

Pour la LTS : **L'extrait du casier judiciaire, la licence provisoire, la carte d'identité, la carte d'affiliation à l'URSTB-f de l'année en cours.**

Pour les épreuves Gouverneur : **L'extrait du casier judiciaire, la carte d'identité, la carte d'affiliation à l'URSTB-f de l'année en cours (Si vous ne l'avait pas il vous sera réclamé 20€ par épreuve passée), l'attestation de réussite de l'épreuve théorique passée à la police est obligatoire.**

- Vous devez vous présenter à l'examen avec une arme vide légalement détenue, transportée sous clef **et** munie d'un dispositif interdisant son utilisation. Les munitions doivent être manufacturées, non blindées **transportées sous clef** et ne peuvent pas être dans la même valise que l'arme.

- Le détenteur légal de l'arme vous accompagnera et sera muni de l'autorisation **de détention ORIGINALE** afférente au transport (modèle 4, modèle 9) ainsi que de sa carte d'identité. Il pourra accompagner le candidat sur le pas de tir en qualité d'observateur, **mais ne pourra en aucun cas intervenir.**

Nous sommes chargés par la législation de contrôler si vous avez acquis des **AUTOMATISMES DE SÉCURITÉ** lors des manipulations d'une arme.

- Vous vous serez familiarisé à cette arme et vous serez capable d'effectuer les manœuvres suivantes en toute sécurité :

1°) Sortir l'arme de sa valise, la diriger vers la cible, **la décadénasser, ou ôter son dispositif de blocage**, vérifier qu'elle est bien vide c'est-à-dire :

• **S'il s'agit d'un revolver :**

Basculer le barillet, contrôler qu'il est vide, et poser l'arme **barillet ouvert et canon dirigé vers les cibles.**

• **S'il s'agit d'un pistolet :**

Oter le chargeur, manipuler la glissière vers l'arrière, constater de visu que la chambre est bien vide, **caler la glissière en position ouverte**, côté fenêtre d'éjection vers le haut et poser l'arme sur la table canon **dirigé** vers les cibles.



Toujours se rappeler que toute première ET dernière manipulation d'une arme consiste à **s'assurer de sa vacuité.**

2°) Charger correctement l'arme :

Pour un revolver : (toujours laisser une chambre vide **et tenir compte du sens de rotation du barillet**). Le tenir correctement, canon dirigé vers les cibles, n'ayant aucun doigt sur la queue de détente. Refermer le barillet, l'arme toujours dans la bonne direction, la saisir pour le tir sans engager le doigt sur la détente et la poser sur la table de tir, **sans la lâcher**, canon toujours correctement dirigé et index posé le long de l'arme **ou** sur le pontet, chien à l'abattu.

Pour un pistolet : garnir le chargeur, l'engager dans l'arme pointée en direction des cibles sans poser le doigt sur la queue de détente, rabattre la glissière, soit en manipulant l'arrêteur de glissière soit, en la manipulant directement **canon toujours dirigé vers les cibles et index posé le long de l'arme ou sur le pontet**. Poser l'arme sur la table **sans la lâcher**, canon en direction des cibles, le doigt posé le long de l'arme **ou** sur le pontet.

Avoir toujours à l'esprit : on ne lâche jamais une arme chargée ou vide mais culasse fermée ou barillet fermé sur la table de tir quelles que soient les circonstances

Lorsque l'examineur vous demandera d'effectuer votre tir :

Ne poser l'index sur la queue de détente que lorsque vous serez en visée et le **reposer de suite le long de l'arme ou sur le pontet** immédiatement après le départ de **chaque** coup.

Vous devez contrôler que la direction de votre tir et le recul de votre arme ainsi que la précision du tir.

Il vous sera aussi demandé de réagir aux cas de figure suivants :

1°) **Un long feu** (C'est-à-dire que le coup ne part pas) :

Surtout ne pas tirer le coup suivant. Maintenir fermement l'arme, doigt posé **le long de l'arme ou** sur le pontet, canon pointé vers les cibles, afin que si le coup partait il soit tiré en sécurité.

Attendre 30 secondes.

Ensuite, et seulement ensuite :

- **S'il s'agit d'un revolver** : le maintenir pointé vers les cibles, ouvrir le barillet, ôter toutes les cartouches, écarter la cartouche défectueuse, vérifier la vacuité du canon, poser l'arme barillet ouvert



et en sécurité, et mettre la munition défectueuse dans la boîte prévue à cet effet ou la remettre à un responsable. Regarnir le barillet avec les munitions restantes et reprendre le tir.

- **S'il s'agit d'un pistolet** : maintenir l'arme vers les cibles et le doigt sur le pontet ou le côté de l'arme

1 – ôter le chargeur et le poser sur la table après l'avoir vidé de ses cartouches.

2 – manipuler la glissière vers l'arrière pour vérifier visuellement la chambre (elle pourrait être vide si le chargeur n'a pas réalimenté l'arme), et extraire la cartouche défectueuse,

3 – La glissière étant bloquée vers l'arrière, vérifier la vacuité du canon .

Poser l'arme **correctement** sur la table, fenêtre d'éjection vers le Haut.

- Ecarter la munition défectueuse et la mettre dans la boîte prévue à cet effet ou la remettre à un responsable.

4 – Pour reprendre le tir, réintroduire le chargeur et manipuler la glissière.

2°) Coup faible (Faible détonation)

Idem que le long feu.

3°) Demande d'un arrêt de tir (Cessez le feu ou halte au feu)

(Pour laisser pénétrer quelqu'un sur le pas de tir pour accéder aux cibles, par exemple)

Tout en maintenant l'arme pointée vers les cibles :

Pour un revolver : rabattre manuellement le chien, ouvrir le barillet et le vider, poser l'arme vide barillet ouvert et canon vers les cibles sur la table. Reculer à un mètre de la table et **attendre l'autorisation de reprendre le tir.**

Pour un pistolet : ôter le chargeur et le poser sur la table, manipuler la glissière pour extraire la cartouche engagée dans la chambre, **s'assurer visuellement que l'arme est bien vide**, bloquer la glissière en position ouverte, poser l'arme sur la table, canon vers les cibles. **Vider le chargeur**, poser les cartouches et le chargeur vide sur la table et reculer à un mètre de la table, **attendre l'autorisation de reprendre le tir.**

4°) Demande de déplacement dans le pas de tir

(Pour changer de piste en cas de défectuosité d'un ramène cible par exemple)

Pour un revolver :

vider et poser l'arme sur le côté de la table selon la procédure expliquée à la rubrique arrêt de tir. Amener la valise de l'arme sur la table et l'ouvrir.

Saisir l'arme, canon en direction des cibles, fermer le barillet. Ranger l'arme dans sa valise. Fermer la valise et changer de pas de tir.

Pour un pistolet : vider l'arme et la poser sur le côté de la table selon la procédure expliquée à la rubrique arrêt de tir.

Amener la valise de l'arme sur la table et l'ouvrir.



Saisir l'arme, canon en direction des cibles, ranger l'arme dans sa valise. Fermer la valise et changer de pas de tir.

Vous pouvez maintenant récupérer vos munitions et vos accessoires sur votre pas de tir initial et les transporter sur votre pas de tir actuel. Et seulement ensuite ressortir votre arme réglementairement (voir le point 1°) de la page 1)

5°) Défectuosité de l'arme :

Si une pièce se brise dans votre arme, que le chien est armé et qu'il est devenu **impossible** de le rabattre :

Pour un revolver : il ne vous sera plus possible d'ouvrir le barillet, et donc de vider l'arme. Avant de la remballer correctement **IL EST DONC IMPERATIF DE POSER ENTRE L'ARME ET LE CHIEN UN DISPOSITIF QUELCONQUE EMPECHANT SON RABATTEMENT ET UNE PERCUSSION ACCIDENTELLE, DONC LE DEPART DU COUP**. Cela peut être : une cale en bois, en métal, un linge épais, etc, introduit entre le chien et la carcasse et suffisamment fixé pour qu'il ne risque pas de s'en aller durant le transport de l'arme chez un armurier.

Pour un pistolet :

Si le chien est "à l'abattu" procéder comme indiqué ci-dessus et ensuite vider le chargeur .

Si le chien est armé : ôter le chargeur, manipuler la glissière pour ôter la cartouche **chambrée** ou l'ôter à la main ou avec un outil quelconque (cas d'un extracteur récalcitrant ou brisé).

Le tout avec une certaine aisance. N'oubliez pas qu'au moment de l'épreuve vous êtes censé être familiarisé aux manipulations de l'arme, au point de vue sécurité essentielle, indispensable, rédhibitoire.

N'oubliez pas : il est **INDISPENSABLE** de s'assurer **à chaque fois** que l'arme est vide avant de la ranger **ou en la sortant pour l'utiliser**, que se soit au pas de tir **ou ailleurs**.

Familiarisé : accoutumé, dressé, entraîné, habitué.

Vacuité : état de ce qui est vide.

Nous espérons sincèrement que l'observation de ces quelques recommandations vous permettront d'obtenir votre certificat dès la première épreuve, que vous pourrez venir agrandir la sympathique famille du tir **en toute sécurité tant pour vous même que pour les autres**, et que vous prendrez beaucoup de plaisir à pratiquer notre beau sport.

Alain Petiaux - moniteur sportif initiateur de tir ADEPS et examinateurs URSTBF – Mai 2012

Modifié par Bernard Lheureux moniteur sportif entraîneur de tir ADEPS – Responsable fédéral de l'épreuve de tir – Décret du 20 décembre 2011 paru le 29 février 2012 – arrêtés d'exécution votés par le Gouvernement en séance plénière le 13 septembre 2012.